

Séance du 17 décembre 2015 2015 à 20h30 heures
Commune de Cahors – Salle des congrès – Espace Clément-Marot
*Aujourd'hui, (dix-sept décembre deux mille quinze), le Conseil
communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors –Salle des congrès –
Espace Clément-Marot*

Etaient présents :

49 titulaires dont 10 possédant une procuration
10 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève,
M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise,
M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco,
Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK
Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, ,
Mme EYMES Isabelle,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES

M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD
Daniel,

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CIEURAC
COURS
FONTANES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
ST DENIS CATUS
ST GERY
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :
CABRERETS

28 titulaires
M. SEGOND Dominique,

CAHORS	Mme LASFARGUES Geneviève (procuration à M. MUNTE), Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent (procuration M. VAYSSOUZE-FAURE), M. SINDOU Géraud (procuration à Mme FAUBERT), Mme LENEVEU Hélène (procuration à M. DELPECH), M. COLIN Henri (procuration à M. SAN JUAN), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel (procuration à M. SIMON), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme RIVIERE Brigitte
CATUS	M. VAZ Victor (procuration M. TAILLARDAS)
DOUELLE	Mme LANES Bénédicte (procuration à M. DIZENGREMEL), M. TREIL Jean
LABASTIDE DU VERT	M. CANCEIL Philippe,
LABASTIDE MARNHAC	Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
LE MONTAT	M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration à Mme VANBESIEN)
MAXOU	M. SABOT Aimé,
MECHMONT	Mme RIVIER-DELFAU Isabelle, M. PRADDAUDE Jean-Paul,
MONTGESTY	M. GALTHIE Jean-Noël (procuration à M. LEFEBVRE),
PONTCIRQ	M. CHATAIN Thierry,
PRADINES	Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (procuration M. MARRE), M. LIAUZUN Christian,
ST GERY	M. BORIES Olivier,
ST MEDARD	M. FERNANDEZ Pierre,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. GILBERT Joël,

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES	17 suppléants
CABRERETS	Mme MARMIESSE Yvette,
CAILLAC	M. PAULIN Peter,
CALAMANE	M. BRIS René,
FRANCOULES	M. FAURE Jean-Pierre,
GIGOUZAC	M. COMBET Gil,
LABASTIDE DU VERT	M. OUVRARD François,
LAROQUE DES ARCS	Mme SOLIVERES Hélène
LES JUNIES	M. BONNEMERE Jean-Claude,
LHERM	M. BARDINA Fabien
NUZEJOULS	Mme SALANIE Jacqueline
PONTCIRQ	M. BESSEDE Arnaud
ST CIRQ LAPOPIE	M. SOULIER Yves
ST MEDARD	M. DECREMPS Frédéric
ST PIERRE LAFEUILLE	M. RIGAL Serge
VALROUFIE	M. BONNET Frédéric,
VERS	M. NICOLAON Patrick,
	M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald

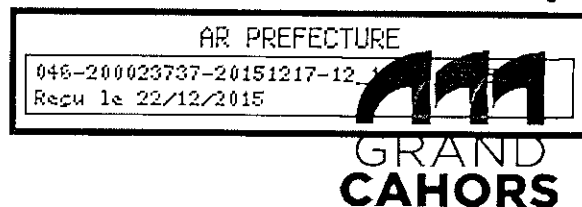
L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Action Educative Locale

Objet : Signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot

A été adopté à l'unanimité

Délibération n° 12
Affiché
Le 22 DEC. 2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 17 décembre 2015
Rapporteur : Martine LOOCK

Rédacteur : Stéphanie JACQUEZ
Service : Action Educative Locale

Objet : signature du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot

VU la délibération n°44 du 05/12/2011 par laquelle le Conseil communautaire a approuvé la signature du contrat enfance et jeunesse pour la période 2011-2014 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;

Mesdames, Messieurs,

Le contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de cofinancement signé avec la CAF du Lot qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. D'une durée de 4 ans, cette contractualisation, engage la collectivité dans la mise en œuvre et le développement d'actions, en cohérence avec son champ de compétence.

En 2011, la Communauté de communes du Grand Cahors a souscrit un contrat « Enfance Jeunesse » afin de développer les actions en direction des familles. Il est donc proposé de renouveler ce partenariat avec la CAF par la signature d'un nouveau contrat « Enfance Jeunesse » pour la période suivante : du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Ce contrat encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service enfance et jeunesse (Psej) à la commune de Cahors.

En cohérence avec le champ de compétences du Grand Cahors et dans la continuité de la contractualisation précédente, les actions suivantes seront contractualisées :

- l'ALSH de Cahors-Croix de Fer, l'ALSH de Catus, l'ALSH de Labastide-Marnhac, l'ALSH de Saint-Géry l'ALSH de Trespoux-Rassiels, gérés par le CIAS du Grand Cahors.
- l'ALSH de Cahors-Clémenceau géré par la MJC.
- la Ludothèque du Grand Cahors gérée par le CIAS du Grand Cahors.
- le Relais Assistantes Maternelles de Cahors et le Relais Assistantes Maternelles itinérant (Relais Petite Enfance).
- une mission de coordination Enfance (0-6 ans) et une mission de coordination Jeunesse (6-12 ans).

Egalement, il sera ajouté au Contrat Enfance Jeunesse, une nouvelle action qui fera l'objet d'un cofinancement dans le cadre de cette contractualisation 2015-2018 :

AR PREFECTURE

046-200023737-20151217-12_17_12_2015-DE
Reçu le 22/12/2015

- l'ALSH de Cahors-Terre-Rouge.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée

- a. D'autoriser Monsieur le Président à signer le Contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF du Lot.
- b. D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

PO
PJ



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE